

Mission d'échange de connaissances dans le cadre du Forum régional organisé par le Centre parlementaire du Canada

Coopération
Lomé, Togo
23 et 24 mars 2026

Délégation québécoise

- M^{me} Anik Laplante, directrice du secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement,
- M. Marc Painchaud, directeur de la gouvernance, de la performance et de l'audit interne

Contexte

Le Centre parlementaire du Canada a organisé, du 7 au 14 février 2026, une visite d'échange à Ottawa et à Québec à l'intention de hauts fonctionnaires des parlements du Ghana, du Kenya et du Togo. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du projet « Assemblées législatives inclusives pour des politiques sensibles au genre » (ILGRP), mis en œuvre par le Centre parlementaire canadien en partenariat avec le Centre africain pour les affaires parlementaires (ACEPA) et financé par Affaires mondiales Canada.

Afin de poursuivre les échanges et le partage d'expertise, deux directeurs de l'ANQ ont été invités à participer à un forum régional organisé à Lomé au Togo le 23 et 24 mars dans le cadre du projet ILGRP.

Objectifs et résultats

Mettre de l'avant les bonnes pratiques de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et favoriser le renforcement des pratiques et des politiques sensibles au genre dans les parlements participants au projet.

L'ANQ est intervenue principalement sur trois axes qui sous-tendent cette thématique.

1. Engagement et volonté d'initier des changements durables

- L'ANQ a présenté diverses initiatives ayant permis de consolider la volonté des parlementaires et de la haute administration à s'engager vers une plus grande inclusion des genres. Ces initiatives reposent notamment sur :
- La création d'espaces transpartisans favorisant le dialogue et la coopération entre élus de différentes formations politiques, tels que le Cercle des femmes parlementaires et le Comité Zéro harcèlement.
- Le recours à des consultations et à des ressources spécialisées pour effectuer une prise de besoins rigoureuse et mettre en œuvre des solutions concrètes adaptées à la réalité institutionnelle.

2. De l'engagement politique à l'intégration dans les pratiques institutionnelles

L'ANQ a présenté différents leviers permettant aux parlements d'intégrer de manière durable des pratiques sensibles au genre. Parmi ces leviers :

- Les modifications législatives et réglementaires, l'adoption de documents d'encadrement ainsi que la mise en place de plans d'action ciblés.
- La planification stratégique des parlements comme outil central permettant d'agir à la fois sur les valeurs et les objectifs stratégiques de l'institution.
- La mise en place de mesures concrètes, comme la halte-garderie et la création e la fonction de commissaire au respect.
- La mise en place de mécanismes de suivi et de reddition de compte pour assurer l'atteinte des objectifs fixés tout en offrant une transparence et une imputabilité au niveau des résultats.

3. Pérennité des changements : structures et transformation culturelle

L'ANQ a présenté le cadre institutionnel qu'elle a mis en place pour ancrer durablement les changements. Ce cadre comprend :



Cadre normatif et documentaire :

- Une stratégie du vivre-ensemble.
- Une politique en matière de prévention et de traitement des situations d'incivilité, de conflit et de harcèlement.
- Deux plans d'action structurants.

Structures opérationnelles :

- Direction du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement.
- Commissaire au respect.
- Répondant en prévention et gestion de l'incivilité, des conflits et du harcèlement.
- Répondant en matière de violence conjugale.
- Répondant en équité, diversité et inclusion.
- Réseau de sentinelles en santé psychologique.

Mesures de transformation culturelle :

- Formations obligatoires à l'intention de l'ensemble du personnel et des parlementaires.
- Campagnes de sensibilisation régulières.
- Comités parlementaires et administratifs dédiés au suivi et à la promotion des valeurs institutionnelles.
- Autres mesures à portée plus réduite, mais qui additionner peuvent contribuer au changement de culture, par exemple : représentativité des femmes dans les publications, les médias sociaux, les conférences, les événements, etc.

Développer des liens avec les parlements participants du Ghana, du Kenya et du Togo.

- L'ANQ entretient déjà des relations avec les parlements du Ghana, du Kenya et du Togo dans le cadre de divers forums multilatéraux, notamment l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Le forum a offert une occasion de renforcer ces liens de manière plus directe et soutenue, en favorisant les échanges entre les hauts fonctionnaires de l'ANQ et leurs homologues des parlements partenaires.

Contribuer aux objectifs de l'ANQ en matière de coopération et de renforcement des capacités parlementaires

- Au cours des discussions, les participants ont pu partager des expériences, explorer des pratiques parlementaires innovantes et identifier des domaines où une coopération accrue serait bénéfique. Cette rencontre a ainsi permis de jeter les bases de nouveaux projets de

collaboration, tout en consolidant les relations existantes et en renforçant le dialogue institutionnel entre les parlements concernés.

Statistiques



40 participants

Dépenses

Anik Laplante, directrice du secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement

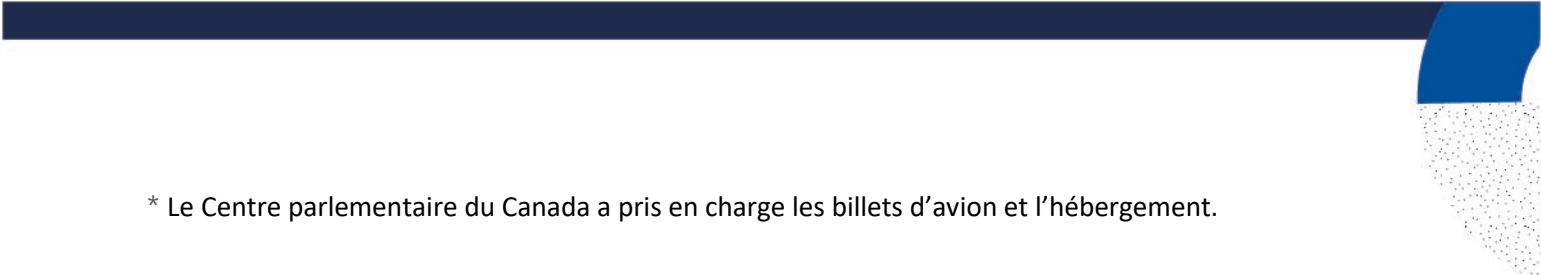
Transport*	39,70 \$
Repas	165,28 \$
Hébergement*	\$
Divers	640,00 \$
Sous-total	844,98 \$

Marc Painchaud, directeur de la gouvernance, de la performance et de l'audit interne

Transport*	39,70 \$
Repas	165,28 \$
Hébergement*	\$
Divers	740,00 \$
Sous-total	944,98 \$

Sous-totaux globaux

Transport*	79 \$
Repas	331 \$
Hébergement*	\$
Divers	1 380 \$
TOTAL	1 790 \$



* Le Centre parlementaire du Canada a pris en charge les billets d'avion et l'hébergement.